

Avant-propos

La lutte contre le réchauffement climatique est aujourd'hui une priorité prise en compte au niveau national, et l'objectif de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France à horizon 2050 est particulièrement ambitieux. Il ne pourra être atteint que si les collectivités disposent d'un état des lieux relatif à l'impact de l'ensemble des services publics locaux qu'elles gèrent, ainsi que d'outils leur permettant d'apprécier l'impact environnemental de leurs décisions sur les évolutions du fonctionnement de ces services.

Qu'en est-il de l'assainissement des collectivités ? Les premières évaluations faites sur diverses installations montrent que les ouvrages de collecte et d'épuration ne comptent pas parmi les ouvrages publics les plus contributeurs aux émissions de GES. Toutefois, la prise en compte de leurs impacts sur le changement climatique, comme plus généralement sur l'ensemble des composantes de l'environnement autres que l'eau et les sols, est un élément d'aide à la décision de plus en plus pris en considération lors du choix de nouvelles filières pour le traitement des eaux et des boues.

L'emploi des méthodologies existantes (approche ACV, Bilan carbone®) semble appelé à s'étendre dans l'avenir, de manière à fournir à toutes les collectivités sans distinction de taille de nouveaux outils d'aide à la décision. Les premières utilisations de ces outils permettent d'en évaluer l'intérêt, les limites et les évolutions souhaitables des produits existants, notamment en ce qui concerne les données énergétiques.

Mais bien sûr, il faut aussi prendre en compte non seulement les technologies d'épuration existantes, mais aussi les évolutions possibles de celles-ci tant, pour la collecte, que pour l'épuration des eaux usées, sans oublier naturellement les boues résiduaires. Des technologies hier discutées, peuvent aujourd'hui être lues sous un autre angle ; c'est particulièrement le cas de la digestion des boues qui, par suite de la valorisation du biogaz mérite d'être totalement reconsidérée.

Les contributions présentées lors du congrès de Barcelone et dont les textes sont l'objet de ce numéro de TSM ont permis de faire un premier état des lieux. Il en ressort évidemment des besoins d'approfondissement et de compléments dans divers domaines, pour des technologies complémentaires et pour divers ouvrages. De la plus fidèle quantification des émissions de GES sur toutes les installations, à l'harmonisation des bases de données, à commencer par le mix énergétique, puis à la standardisation des méthodologies de calcul sur les unités les plus importantes, la route est encore longue !

Mais gageons que les travaux réalisés pour la préparation du congrès de Barcelone, et rapportés ci-après seront autant de références pour la poursuite des travaux et réflexions pour le bénéfice de tous, et dans un contexte élargi aux impacts des évolutions climatiques possibles.

Daniel Villessot

Président de la Commission Assainissement